

Audience avec Madame Valérie CABUIL, recteur de l'académie de Lille

Déclaration liminaire SEP CFDT 59/62

Jeudi 04 juin 2020

Madame le recteur, Mesdames, Messieurs,

Il nous faut réagir face à la crise et agir pour préparer l'après. Cette crise n'est pas sans conséquence et chacun doit aider à son niveau. Face à cette situation inédite, la mobilisation de tous les acteurs est nécessaire. De son côté, la CFDT appelle à la solidarité pour éviter la dégradation des situations des ménages les plus modestes. À notre niveau, il nous faut accompagner les plus fragiles, permettre l'amélioration des conditions de travail des personnels et aider les enseignants en situation de précarité.

Il nous faut apprendre à vivre avec le virus, mais pas à n'importe quel prix. Ouvrir les établissements quand les conditions sanitaires ne sont pas réunies pourrait être dramatique. Des mesures de contrôle sont mises en place dans les établissements publics par l'intermédiaire des comités d'hygiène et de santé ou encore la mise à disposition d'un Registre Santé Sécurité au Travail (RSST). Dans les établissements privés sous contrat, c'est au chef d'établissement que revient l'organisation de cette reprise. Mais, si le Comité Social et Économique (CSE) de chaque établissement, quand il existe, permet notamment d'agir pour les personnels de droit privé, les enseignants, agents publics, semblent bien seuls pour ne pas dire abandonnés par leur employeur, l'État. Notre rôle est donc d'alerter les instances quand les conditions sanitaires ne sont pas remplies.

Au regard de l'impréparation totale du pays face à cette crise sanitaire, les enseignants et autres personnels, démonstration faite dans le 1^{er} degré, ont occupé toute leur place. Ils ont pris des risques et n'ont pas démerité en mettant en place la continuité pédagogique, sans formation et « sans filet ». Aujourd'hui l'épuisement est là, l'inquiétude aussi et parfois même le mal être.

Nous sommes conscients que les chefs établissement, tout comme les maitres, se trouvent en 1^{re} ligne, prenant la lourde responsabilité de l'organisation de la reprise, confrontés aux parents de plus en plus nombreux à remettre leurs enfants à l'école... un vrai « casse-tête » d'accueillir plus d'élèves dans le respect du protocole.

Cette crise sanitaire nous a montré à quel point la dimension relationnelle est au cœur de la réussite éducative et lutte contre les inégalités à l'école. Rien ne peut remplacer le face-à-face pédagogique. La continuité pédagogique a ses limites et il faudra être vigilant pour l'avenir, il faudra former et équiper les enseignants.

Cette première rencontre avec vous, Madame la rectrice, est-elle le commencement d'une longue et fructueuse collaboration, d'un dialogue social constructif ? Notre vœu est que les organisations syndicales du privé soient au même niveau que celles du public. Ce vœu serait-il en passe de se réaliser ? Nous l'espérons et souhaitons que d'autres rencontres puissent être l'occasion d'échanger directement avec vous sur d'autres sujets tels que la situation précaire des maîtres délégués (**que nous appelons de longue date**), l'attractivité du métier d'enseignant, l'avenir de nos commissions consultatives mixtes pour le 1^{er} et 2nd degré ou encore la spécificité du mouvement de l'emploi pour les enseignants du privé...

Nous vous remercions de votre écoute.

Pour l'équipe du SEP CFDT 59/62

Nadia CLAËS-BECK
Secrétaire générale